

ATELIER de CRÉATION TRACE coûts et modalités A 2019

SESSIONS RÉGULIÈRES 2019: 10 semaines (maintenant 40 heures)

AUTOMNE (30 sept. au 2 dec.) 370\$ / 385\$ après le 3 sept 2019 5 sept 2019

ou si le groupe est de 7 personnes et moins.

Horaire : lundi après-midi : (13 h 00 à 17 h 00) ou le soir (18 h 00 à 22 h 00)

*** Tracé 1 (débutant) : des frais de 30 \$ s'appliquent pour le matériel des 4 premiers en sus.

S' INSCRIRE:

1. Réserver votre place en complétant votre inscription sur ce lien: <http://eepurl.com/ggOUt1>
ou pour plus d'information : ☎ 418 558 -1385 cell.

2. **Confirmez votre inscription avec le montant total:** toutes les taxes sont incluses!

A- Si vous avez un compte DESJARDINS, merci d'utiliser cette option ! La vérification est plus simple. Il suffit de **m'ajouter comme destinataire** (une seule fois) (815) transit: 20 186 (Bellevue de Québec) N ° de folio: 102 848 9 et de me **confirmer par @** votre dépôt . C'est gratuit

B- Si vous avez n'avez pas ce compte caisse, donc le faire par virement **INTÉRAC** à création@ateliertrace.com (je recevrai un @et déposerai)

C- par CHÈQUE daté du jour de l'envoi, pour avoir le rabais ou deux chèques au nom de Chantal Lachance 390 20e rue Québec G1L 1Z8

Spécifiés: Débutants _____ intermédiaires _____ avancés _____ votre médium : _____

Politique de remboursement Trace

1. Modalités de paiement:

L'inscription est payable en totalité dès l'engagement ou avec entente pour se faire en 2 versements. Le paiement doit être fait par chèque posté ou transfert électronique dans les délais énoncés plus haut pour avoir le rabais.

2. Annulation et remboursement:

25% du montant d'inscription est non remboursable, si annulation dans les 10 jours avant le début de l'atelier, sauf s'il y a annulation due à un nombre insuffisant de participants ou si je ne peux vous offrir votre atelier.

S'il y a annulation ou abandon de la session après le 1er cours, 25% du montant total de l'inscription est retenu plus 45 \$ par ateliers suivis ou non, jusqu'à la réception de l'avis et après le 3e atelier aucun remboursement n'est accordé. Cet avis doit être formalisé par lettre ou @, auquel un accusé de réception de l'atelier de Création Trace tiendra lieu de fin de contrat. S'il y'a un remboursement de la part de Création Trace à faire, il sera fait dans les 30 jours suivant la date prévue de l'atelier.

3. Absences et reprises d'ateliers

S'il y a absence à un ou plusieurs ateliers: il n'y a aucun remboursement, toutefois des reprises peuvent se faire à la session suivante, s'il y a une nouvelle inscription. Au cours de la session, le participant ayant avisé de son absence 24 heures à l'avance pourra reprendre ses ateliers, selon les disponibilités de la session en cours.

4. Chèque sans provision

Des frais administratifs de 15 \$ seront chargés pour un chèque sans provision et tout abandon à la session.

5. Changement d'horaire d'un atelier: Si 4 personnes ou plus ne peuvent se présenter à un atelier de session régulière pour une raison valable, il peut être déplacé...

P.S : s'il y a changement d'horaire, vous serez avisés dans un délai respectable.

Chantal Lachance Atelier de Création Trace 418 558 1385 Mise à jour 12 juillet 2019

